

Questions orales

Des voix: Silence!

M. Riis: ... et mes collègues aussi.

Quelles mesures concrètes le gouvernement envisage-t-il de prendre pour essayer, tâche colossale, de rétablir sa crédibilité et de retrouver la confiance du public en son intégrité?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le public en a effectivement par-dessus la tête d'entendre toujours les mêmes questions. Cette question a été posée par le député hier et son chef a fait exactement la même chose avant-hier. Je lui conseillerais de lire le *hansard* s'il ne l'a pas fait.

ON DEMANDE UNE DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, je me demande pourquoi le vice-premier ministre ne déclare pas un jour que la mesure est comble. Nous devrions oublier le passé et tourner la page en donnant l'exemple par des mesures concrètes à la Chambre.

Le vice-premier ministre ne convient-il pas que le premier ministre du Canada devrait, à son retour à la Chambre, prendre la parole et faire une déclaration exhaustive pour annoncer les mesures précises que le gouvernement et lui-même envisagent de prendre pour commencer à regagner lentement la confiance du public?

Une voix: La suppression de l'opposition!

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député me surprend, lui qui s'est distingué à la Chambre pendant nombre d'années par son souci d'équité. A mon avis, si le député réfléchissait vraiment à sa question, il se demanderait simplement s'il est honnête, jour après jour, de lancer à la Chambre des accusations non prouvées, de s'associer à des calomnies et à des insinuations malveillantes comme celles dont nous avons été témoins...

M. Lapierre: Elles étaient fondées.

M. Mazankowski: ... et de créer une atmosphère empoisonnée. A chaque fois qu'on a pu manifestement soupçonner une possibilité de conflit d'intérêt ou d'irrégularité, le gouvernement a pris des mesures. Jusqu'à présent, nous n'avons qu'un certain nombre d'accusations non étayées dont l'opposition fournit une version différente jour après jour. Tous les jours nous avons une nouvelle histoire, une nouvelle révélation et une nouvelle version.

* * *

L'ADMINISTRATION

LE CONTRAT DE DRUMMONDVILLE—LA VALEUR DES OFFRES REÇUES

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et a trait au contrat de son ministère à Drummondville.

Hier à la Chambre des communes le ministre a déclaré, comme en fait foi le compte rendu:

J'ai signalé à tous les députés que le groupe Brodilaf a présenté la meilleure offre en l'occurrence...

Comment le ministre peut-il concilier sa déclaration d'hier avec celle du chef de son personnel, Ron Lefebvre, qui est censé avoir dit, d'après les journaux d'aujourd'hui, que l'autre offre, celle de Hama, était inférieure de 65 000 \$? Quelle est la bonne version et pourquoi y a-t-il une telle contradiction de propos?

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, j'ai dit hier que le groupe Brodilaf avait présenté l'offre la plus basse et qu'elle était de 2 500 \$ inférieure à celle du groupe Hama. Par contre, le ministère a déclaré, comme il est d'usage à propos de contrats de ce genre, qu'il avait calculé le coût du démanagement de l'édifice de Hama à un nouveau bureau. Ces frais supplémentaires devaient entrer en ligne de compte. Il fallait ensuite considérer quelle valeur réelle le gouvernement...

Une voix: La valeur pour un gouvernement conservateur.

M. McInnes: ... quelle valeur le gouvernement obtiendrait et après avoir examiné tous ces éléments nous avons pris une décision.

[Français]

ON DEMANDE SI LE GOUVERNEMENT EST DISPOSÉ À ORDONNER LA TENUE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ce sont précisément de telles réponses qui nous incitent, nous de l'opposition, à poser des questions très sérieuses sur ce dossier. Étant donné le mystère qui entoure cette affaire, étant donné les contradictions du ministre avec ses adjoints, d'autres ministres, d'un député en cause et de tous les autres, est-ce que le ministre, une fois pour toutes, est prêt à déposer à la Chambre tous les documents relatifs à cette affaire incluant la documentation des travaux publics? Et, finalement, est-il prêt ou est-ce que le vice-premier ministre est prêt à ordonner une enquête publique sur toute cette affaire pour que les Canadiens puissent savoir qui a dit la vérité?

[Traduction]

L'hon. Stewart McInnes (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, il y a trois jours le député me posait cette question. Je lui répondais alors que s'il voulait des renseignements au sujet de ce dossier, je les lui transmettrais volontiers. Cette invitation tient encore et je suis disposé à défendre toute décision concernant l'octroi du contrat.

M. Rossi: Déposez les documents.